

Le contexte

Souvent trop réduits à leurs problèmes d'insertion, les jeunes ne demandent qu'à être soutenus dans leurs projets, parfois sous forme de validation d'un simple BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) nécessaire à l'encadrement des groupes d'enfants fréquentant des centres de vacances et de loisirs.

Or ce Brevet a un coût qui est souvent le principal frein pour les jeunes et leur famille.

La population de la ville d'Evry se caractérise par sa jeunesse ; certains sont sortis du système scolaire sans qualification ni diplôme et par conséquent avec des perspectives en terme d'emploi limitées ; d'autres jeunes de quartiers fréquentent de moins en moins les dispositifs de droit commun.

L'idée innovante

Dans le cadre de sa politique de proximité, de solidarité et des services aux publics, le dispositif BAFA Citoyen a été mis en place afin d'apporter « un coup de pouce » financier aux plus motivés, en contrepartie d'un réel engagement citoyen.

Cette action vise aussi à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes souvent en situation d'exclusion. En effet, les jeunes sélectionnés bénéficient d'un suivi renforcé dans leur démarche d'insertion professionnelle.

L'objectif

L'objectif principal est de favoriser les parcours de formation des jeunes dans le domaine de l'animation et de soutenir au quotidien la vie associative locale.

La démarche

La Mission d'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes (MISPJ) est un service qui assure les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé pour tous les jeunes Evryens qui rencontrent des difficultés d'insertion, jusqu'à leur accès à l'autonomie sociale et professionnelle.

Le contenu

- Dans le cadre du dispositif BAFA, un entretien individuel avec la MISPJ est accordé afin de présenter le dispositif, analyser le projet et les motivations du jeune.
- Les jeunes doivent ensuite démarcher auprès des structures agréées Jeunesse et Sport pour effectuer le stage pratique et auprès des associations pour la contrepartie citoyenne.
- Une commission analyse enfin le parcours des jeunes (scolaire, professionnel), motivation pour passer le BAFA, échange sur la contrepartie quand celle-ci a été effectuée, projet professionnel, et sélectionne les jeunes pouvant bénéficier du dispositif.
- Les jeunes sélectionnés s'engagent à effectuer 30 heures de bénévolat dans une association de la ville avant le démarrage de l'action, à terminer l'ensemble de la formation BAFA qui est présentée par la Ligue de l'Enseignement lors d'une information collective.

- Une cérémonie de remise des BAFA est prévue à la fin de la formation en présence de l'organisme de formation, des partenaires financiers (Caf, Etat), des associations, et tout le personnel ayant contribué au bon fonctionnement du dispositif.
- A cette occasion, un film de 15 à 20 mn est projeté ; celui-ci met en évidence les motivations de la municipalité à lancer le dispositif BAFA Citoyen, les raisons pour lesquelles la CAF et l'Etat acceptent de financer le projet. Le parcours de trois à quatre jeunes sélectionnés au dispositif, est valorisé à travers ce court métrage.

Les moyens

En moyens humains, le dispositif a nécessité 2 formateurs BAFA, 6 chargés d'insertion des jeunes, 2 caméramans et un référent associatif pour chaque jeune : total 27 personnes.

Le partenariat avec la Caf et l'Etat a permis de soutenir financièrement (13600€ pour la CAF et 2000€ pour l'Etat) l'effort de formation des jeunes intéressés par le BAFA en raison de tout ce qu'il apporte dans le passage à l'autonomie vers l'âge adulte.

De son côté, la Ville a financé la prestation concernant le tournage du film (3290€) et l'organisation de la cérémonie de remise des BAFA (700€). Total pour la ville : 3990€

Le bilan

- La première édition du BAFA CITOYEN a permis à 17 évyriens sur 60 inscrits (18 au départ mais une stagiaire a disparu tragiquement en début d'année ; le court-métrage projeté lors de la cérémonie de remise des BAFA lui a été dédié) de concrétiser une partie de leur projet dans l'animation en effectuant 30 heures de bénévolat dans diverses associations de la ville.
- La formation s'est déroulée d'Octobre 2009 à Avril 2010 et la contrepartie s'est faite dans les mêmes délais, en fonction des besoins des associations et les disponibilités des jeunes.
- Les efforts des jeunes dans les différentes associations ont été encouragés et reconnus par le biais du dispositif BAFA Citoyen ; à ce jour, plusieurs sont devenus bénévoles au sein de certaines associations locales.
- Sur le plan qualitatif, la contrepartie citoyenne représente pour certains jeunes un geste de solidarité envers les autres, ils ont pu bénéficier du cadre propice à la prise de responsabilités et à l'apprentissage de l'acte collectif.
- La satisfaction des jeunes et partenaires a été au rendez-vous : les associations ont affirmé que l'intérêt et la participation de ces derniers dans diverses activités avaient répondu à leurs attentes et de ce fait, certaines se déclarent prêtes à renouveler leur partenariat avec la Ville.
- Pour la deuxième édition, il est prévu d'élargir la contrepartie citoyenne vers les manifestations de la ville, l'aide aux devoirs, l'encadrement d'activités enfance ou jeunesse, de donner la possibilité aux jeunes sélectionnés de passer le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1 – ex AFPS ou Brevet de secourisme), de permettre aux jeunes ayant bénéficié du dispositif en 2009 de devenir des tuteurs et de participer aux commissions 2010.

La commission sélectionnera **trente candidats sur une centaine inscrits à ce jour** pour bénéficier du dispositif.